

Date de mise en ligne : 25 août 2025



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE NON OPPOSITION TACITE
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00077** du **19 AOUT 2025**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Pharmacie HAMMOU
55 Avenue de Choisy
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : HABILLAGES FACADE: PILIERS ET SUPPORT ENSEIGNE TÔLE PLIÉE
RAL 7016

Sur un terrain sis 55 Avenue de Choisy
Cadastré AV87

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.



Villeneuve-Saint-Georges, le **19 AOUT 2025**

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00077 du a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,